

Les solutions d'accueil

pour mon enfant de 0 à 6 ans

à Saint-Nazaire



**-SAINT-
NAZAIRE**



saintnazaire.fr



Sommaire

Le Relais Petite enfance : 3
votre interlocuteur pour tous les modes d'accueil

L'accueil individuel : 4
vous employez un·e assistant·e maternel·le

L'accueil familial : 5
vous confiez votre enfant à un·e assistant·e maternel·le
employé·e par la Ville

L'accueil collectif : 6 - 7
vous confiez votre enfant en structure municipale

Carte des structures d'accueil à Saint-Nazaire 8 - 9

Les contacts utiles 10

Le Relais Petite enfance :

votre interlocuteur pour tous les modes d'accueil



Le Relais Petite enfance informe les familles dans leur recherche d'un mode d'accueil pour leur jeune enfant : présentation des différentes possibilités d'accueil (collectif / individuel), aides financières existantes...

Il accompagne également au quotidien les parents employeurs, les assistant-es maternel·les et les gardes à domicile. Il est animé par des professionnels du service Petite enfance de la Ville de Saint-Nazaire.

Il facilite la mise en relation des familles avec les assistant-es maternel·les et les informe sur les démarches administratives liées à leur statut d'employeur.

Des temps d'animations collectifs sont proposés afin de favoriser la socialisation des enfants (instants privilégiés de partage et d'échanges) et de rompre l'isolement professionnel des assistant.es maternel.les.

Le Relais Petite enfance est à la disposition des assistant-es maternel·les pour les informer sur leur statut et les soutenir dans leur professionnalisation.



L'accueil individuel : vous employez un.e assistant.e maternel.le



L'assistant.e maternel.le accueille votre enfant à son domicile ou dans une maison d'assistant.es maternel.les (MAM). Il/Elle doit obligatoirement avoir un agrément du Conseil départemental.

Cet agrément renouvelable autorise l'accueil d'au maximum 4 enfants en même temps, généralement âgés de moins de 6 ans. Il rend également obligatoire le suivi d'une formation de 120h.

Dans un projet commun avec la famille, l'assistant.e maternel.le contribue au bien être, à l'éveil, au développement et à la sécurité de l'enfant.

Le parent qui confie son enfant à un.e assistant.e maternel.le devient employeur. Un contrat de travail écrit précise les conditions d'accueil de l'enfant et le salaire mensuel de l'assistant.e maternel.le.

La CAF participe au financement de ce mode d'accueil, en prenant en charge les cotisations sociales et en versant aux parents le complément de libre choix du mode de garde.

www.CAF.fr ou www.pajemploi.urssaf.fr

L'accueil familial (jusqu'à 4 ans)

vous confiez votre enfant

à un.e assistant.e maternel.le employé.e par la Ville

La Ville de Saint-Nazaire emploie des assistant-es maternel-les agréé-es pour l'accueil familial. Ils accueillent à leur domicile 2 enfants en moyenne, conformément à leur agrément délivré par le Conseil départemental. L'accueil peut se faire du lundi au vendredi.

Cette formule favorise le maintien dans un cadre familial tout en permettant une découverte progressive de la vie en collectivité.

Les enfants bénéficient régulièrement de temps collectifs animés par les professionnel-les de la petite enfance de la Ville.

L'offre éducative proposée (ateliers d'arts plastiques, de musique...) permet à l'équipe de partager des activités avec votre enfant et de suivre son développement.

Inscription auprès du Relais Petite enfance (voir page 10).

Votre demande d'accueil est ensuite étudiée par une commission d'attribution des places (CAP) qui se réunit chaque mois.

TARIF :
en fonction
de vos ressources
et de la composition
de votre famille.

Les règlements de fonctionnement de l'accueil familial et de la CAP sont consultables sur le site web de la Ville.

L'accueil collectif

en structure municipale (jusqu'à 4 ans)

La crèche collective et les multi-accueils de la Ville de Saint-Nazaire accueillent les enfants de 0 à 4 ans, du lundi au vendredi. Ils proposent à la fois un accueil régulier (contrat) et un accueil occasionnel (halte-garderie).

Une équipe de professionnel·les de la petite enfance veille au bien-être de votre enfant et à son épanouissement grâce à une offre éducative variée et adaptée : psychomotricité, musique, éveil corporel, arts plastiques...

• L'ACCUEIL RÉGULIER

On parle d'accueil régulier quand l'enfant est accueilli au moins quatre heures de suite sur une journée, au moins une fois par semaine.

Inscription auprès du Relais Petite enfance (voir page 10).

Votre demande d'accueil est ensuite étudiée par une commission d'attribution des places (CAP) qui se réunit chaque mois.

TARIF :
en fonction
de vos ressources
et de la composition
de votre famille.





• L'ACCUEIL OCCASIONNEL

Votre enfant est accueilli en fonction des disponibilités dans un des 7 multi-accueils à l'heure, à la demi-journée ou à la journée :

- **la halte réservée** : les familles qui connaissent à l'avance leurs besoins d'accueil réservent (selon les disponibilités) 3 ½ journées maximum par semaine. Les réservations se font en ligne chaque mardi pour la semaine suivante. Si des plages d'accueil restent disponibles, elles peuvent être réservées 48h avant au plus tard. Les familles peuvent alors compléter leurs 3 ½ journées déjà réservées.
- **l'accueil sans réservation** est possible en fonction des places disponibles.


Inscription préalable sur rendez-vous auprès de l'Espace famille (voir page 10). L'inscription et la réservation des créneaux se font ensuite auprès du multi-accueil choisi.



Pour localiser
les structures
d'accueil :
voir p. 8/9

Les règlements de fonctionnement de l'accueil
collectif et de la CAP
sont consultables sur le site web de la Ville

Les structures d'accueil

-  **Relais Petite enfance de la Ville de Saint-Nazaire**
4 rue Lechat - Tél. 02 44 73 43 00
- 1 Les Gabiers**
Multi-accueil de 20 places
1 rue de Maudes - Tél. 02 40 22 14 13
Ouvert du lundi au vendredi 7 h 45 à 18 h 30
- 2 La Ribambelle**
Multi-accueil de 20 places
13 place Marcel-Paul - Tél. 02 40 22 12 21
Ouvert du lundi au vendredi 7 h 45 à 18 h 30
- 3 Les Petits Clowns**
Multi-accueil de 20 places
64 rue Gutenberg - Tél. 02 40 22 18 92
Ouvert du lundi au vendredi de 7 h 45 à 18 h 30
- 4 Les Petites Canailles**
Multi-accueil de 20 places
176 bd Broodcoorens - Tél. 02 40 70 08 67
Ouvert du lundi au vendredi de 7 h 45 à 18 h 30
- 5 La Maison du Petit Prince**
Multi-accueil de 20 places - Tél. 02 40 53 63 43
Crèche de 40 places (uniquement en accueil régulier)
Tél. 02 40 70 64 00
55 rue des peupliers
Ouvert du lundi au vendredi 7 h 30 à 19 h
- 6 Les Petits Loups de mer**
Multi-accueil de 20 places
70 rue Ferdinand-Buisson - Tél. 02 40 70 15 40
Ouvert du lundi au vendredi de 7 h 45 à 18 h 30
- 7 L'île aux trésors**
Multi-accueil de 38 places
5 bis rue Georges-Clemenceau - Tél. 02 40 11 62 78
Ouvert de 7 h 30 à 18 h 30

- 8 Les Colibris**
Crèche hospitalière subventionnée par la Ville
18 places (hors hospitalier)
9 rue des Troènes - Tél. 02 51 76 30 90
Ouvert du lundi au vendredi de 6 h à 21 h 15

- 9 Les P'tits follets**
Crèche associative subventionnée par la Ville de 25 places
11 bis rue Léon-Jouhaux - Tél. 02 40 66 79 07
Ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 19 h

- 10 L'Escale des doudous**
Crèche inter-entreprises de 40 places
26 boulevard de l'Université - Tél. 01 46 54 58 00
Ouvert du lundi au vendredi de 6 h 45 à 20 h 45
www.la-maison-bleue.fr

- 11 Les Bambins de Saint-Marc**
Micro-crèche de 10 places
25 allée du Chasse Marée - Tél. 0809 10 3000
Ouvert du lundi au vendredi de 7 h 45 à 18 h 45
www.babilou.fr

- 12 Les Bambins de Brais**
Micro-crèche de 10 places
9 rue Augustin-Fresnel - Tél. 0809 10 3000
Ouvert du lundi au vendredi de 7 h 45 à 18 h 45
www.babilou.fr

- 13 Les Petites marionnettes**
Micro-crèche de 10 places
72 route de l'Étang - Tél. 09 81 28 52 28
lespetitesmarionnettes@outlook.fr

- 14 P'tites graines de marins**
Micro-crèche
6 impasse Ernest-Renan
ptitesgrainesdemarins@gmail.com

- 15 Les Chérubins de l'Atlantique**
Micro-crèche de 12 places
78 boulevard Broodcoorens - Tél. 02 40 53 39 94
atlantique@les-cherubins.com



- Établissements municipaux
- Établissements subventionnés par la Ville de Saint-Nazaire
- Établissement privés

Les contacts utiles

Inscriptions

Relais Petite enfance et Espace famille

4 rue Lechat (face à la médiathèque)
Ouvert les lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Mardi : journée continue de 8h30 à 17h
(sauf vacances scolaires).
tél. 02 44 73 43 00

Droits, allocations

Caisse d'allocations familiales

2 place Pierre-Sémard
tél. 08 10 25 44 10

Écoute, soins et santé

Protection Maternelle et Infantile (PMI) Conseil départemental de Loire-Atlantique

La PMI propose un accompagnement
des femmes pendant et après leur grossesse
ainsi qu'un suivi des enfants de 0 à 6 ans.
Vous pouvez y obtenir la liste des centres
médico-sociaux.

12 place Pierre-Sémard
tél. 02 49 77 40 33

Service de pédiatrie du Centre hospitalier

Cité sanitaire - Boulevard Georges-Charpak
tél. 02 72 27 80 10
Urgences pédiatriques : 02 72 27 80 60

Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP) Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP)

51 rue de Châteaubriand
tél. 02 40 70 20 17

Consultation médico-psychologique pour enfants et adolescents (CMPEA)

Les Apsyades - 31, rue Henri-Barbusse
tél. 02 40 70 26 63

Consultation médico-psychologique "le CAPP"

57 rue Michel-Ange, Heinlex
tél. 02 40 90 75 10

Parentalité, lieux d'accueil et de soutien

La Bobine (Ville de Saint-Nazaire)

Lieu d'accueil parents enfants
84 avenue de la République
tél. 02 44 73 43 00

L'Hirondelle (Conseil départemental)

Lieu d'accueil parents enfants
31 rue Henri-Barbusse
tél. 02 40 22 26 61

CIDFF

Centre d'information sur le droit
des femmes et des familles
Maison de la mutualité
3 rue Brizeux (bât B, 3^e étage)
tél. 02 40 66 53 08

École des parents et des éducateurs

Association au service des parents sur les questions relationnelles et de l'éducation
Maison de la mutualité
3 rue Brizeux
(bât. A, 3^e étage ; accès par le bd Gambetta)
Consultations : 02 40 35 47 73
Point écoute parents : 02 40 35 00 88 (le mardi et le jeudi de 13 h à 17 h).

Enfance et Famille

Médiation familiale, espace de rencontre parent-enfants
6 rue de Stalingrad
tél. 02 40 19 11 14

Relais parental de la Croix-Rouge

L'association propose aux familles en situation de crise temporaire une formule souple et sécurisante pour accueillir leurs enfants, le temps de surmonter leurs difficultés.
Accueil 7j/7, 24h/24.
1 rue d'Ypres
tél. 02 40 22 74 20

L'Apuis

Service accueil maternel de prévention et de soutien parental
39 bis rue Voltaire
tél. 02 40 53 37 63

Loisirs, culture

Médiathèque municipale

Inscription gratuite pour les moins de 26 ans, les demandeur-euses d'emploi et les bénéficiaires des minima sociaux
Médiathèque Etienne-Caux
6 rue Lechat
tél. 02 44 73 45 60

Bibliothèque Anne-Frank

52 boulevard Broodcoorens

Conservatoire musique et danse à rayonnement départemental

Ateliers d'éveil à partir de 5 ans
Musique

83 boulevard Jean-de-Neyman
tél. 02 44 73 43 40

Espace Gambetta (danse)

67 bis rue de Cardurand
tél. 02 44 73 44 10

Le Théâtre, scène nationale

Programmation jeune public
Rue des Frères Pereire
tél. 02 40 22 91 36

Théâtre Athénor

Programmation spectacles petite enfance
82 rue du Bois Savary
tél. 02 51 10 05 05

Centres de loisirs

Infos auprès du service Enfance
4 rue Lechat - 02 44 73 43 00
saintnazaire.fr

Inscriptions auprès de l'Espace famille
4 rue Lechat - 02 44 73 43 00
espacefamille.saintnazaire.fr

La famille dans toute sa diversité
occupe bien naturellement une place fondamentale
à Saint-Nazaire et les services municipaux sont,
au quotidien, attentifs à son bien-être.

Pour accompagner vos démarches et répondre à vos besoins,
le guide des familles vous fait découvrir
les nombreux services et structures
de la Ville de Saint-Nazaire.

Ce guide fait partie de la collection *La ville est à nous*,
qui explique comment la Ville aménage ses espaces,
accompagne les familles, les associations,
ou encore la vie sportive ou culturelle...

Des guides qui vous parlent de vous !

*Disponible gratuitement à l'hôtel de ville, dans les mairies annexes,
les équipements municipaux et à télécharger
sur le site de la Ville : **saintnazaire.fr***



Ville de Saint-Nazaire

CS 40416

44614 SAINT-NAZAIRE CEDEX

T 02 40 00 40 00



saintnazaire.fr